



Tel qu'annoncé le 3 mai dernier, les travaux de déploiement sur le territoire de la MRC de Maskinongé avancent. Notre échéancier prévoit toujours que des services Internet haut débit seront disponibles pour la première phase d'ici l'automne 2019 (Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Élie-de-Caxton, Saint-Boniface et Maskinongé).

Nous comprenons que certains secteurs attendent avec impatience l'arrivée d'Internet haute vitesse. Soyez assurés que nous y travaillons.

Déployer la fibre optique sur le territoire est un projet majeur qui demande la collaboration de plusieurs intervenants extérieurs. Des demandes de permis doivent être faites pour chaque poteau sur lequel nous voulons accrocher les câbles de fibre optique.

Notre objectif principal est d'offrir un service Internet rapide à un prix abordable aux zones orphelines de la région. Les grandes entreprises de télécommunications ont des priorités d'affaires différentes de celles de Maskicom. Lorsque nous aurons les autorisations des télécommunicateurs et les permis pour déployer le réseau dans votre secteur, un représentant de Maskicom communiquera avec vous pour vous offrir un abonnement.

Au rythme de l'obtention des permis, et également selon les conditions météorologiques, le déploiement dans les autres municipalités se poursuivra graduellement jusqu'à la fin de 2020.

Nous vous rappelons que Maskicom appartient aux citoyens. Les profits générés par l'organisme seront redistribués aux municipalités participantes. Ainsi, en plus de contribuer à la création d'emplois chez nous, les abonnés investiront dans la vitalité financière de leur région.

L'équipe du service à la clientèle de Maskicom sera en place dans quelques semaines et pourra commencer alors à répondre à vos questions. Également, plus de détails seront bientôt mis en ligne sur le site [maskicom.net](http://maskicom.net).